



# DÉCLARATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE SOMMET FINANCE EN COMMUN

CARTAGENA, COLOMBIE - 4-6 SEPTEMBRE 2023





## INTRODUCTION

Les besoins financiers sont énormes dans le contexte de multiples crises coexistantes, du changement climatique à la perte de biodiversité, en passant par la dette et la pauvreté, pour n'en citer que quelques-unes. Les flux financiers et les réformes proposés jusqu'à présent constituent une réponse insuffisante à ces crises multiples. En outre, l'aide au développement d'outre-mer n'a pas été fournie, les pays riches n'ayant pas respecté leurs engagements, ne consacrant en moyenne que 0,33 % de leur richesse nationale à ce budget, alors qu'ils s'étaient engagés à y consacrer 0,7 % en 1970.

Les banques publiques de développement (BPD) ont plaidé en faveur d'une augmentation des volumes de financement pour le développement. Cependant, une attention limitée est accordée à la nécessité de modifier la qualité de ce financement afin de s'assurer qu'il n'exacerbe pas les crises actuelles et qu'il transfère le pouvoir dans la prise de décision. Cette attention est d'autant plus nécessaire que l'architecture financière actuelle entrave la capacité des gouvernements à protéger les populations et la planète.

Les BPD et les institutions financières internationales (IFI) doivent cesser d'imposer des conditionnalités et de fournir une assistance sous forme de prêts qui entraînent des dettes onéreuses. Les IFI ont contribué à l'"endettement chronique" des pays en développement en poursuivant des prêts et des conditionnalités fondés sur des politiques qui ont conduit à la privatisation de services et de biens essentiels, à des réductions des dépenses sociales et à un traitement préférentiel pour le secteur privé. L'augmentation de la dette pèse sur les populations, qui subissent une hausse des impôts, une augmentation des prix des produits de base et une faiblesse des systèmes de protection sociale.



---

Il est essentiel que les pays les plus riches honorent leur dette environnementale et entreprennent une transformation complète, équitable et durable de l'architecture financière datant de la fin de la Seconde Guerre mondiale et de la période coloniale. Face à cette réalité, il est urgent de prendre des décisions audacieuses. Si les BPD veulent s'assurer que leurs projets et politiques contribuent à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) et à la mise en œuvre d'une action efficace en faveur du climat et de la biodiversité, conformément à l'Accord de Paris et au Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal, ils doivent s'appuyer sur un niveau adéquat de financement public et passer d'une approche descendante à un modèle où les opérations menées par les communautés et fondées sur les droits humains sont la norme, et non l'exception.

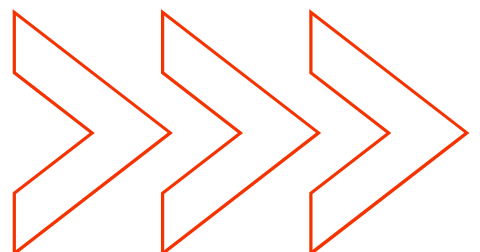
Les BPD doivent veiller à ce que tous leurs financements et investissements s'alignent sur la réalisation des ODD, de l'Accord de Paris, du Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal et des droits des peuples autochtones et des communautés locales. Les crises du climat, de la biodiversité et de la pauvreté ont de nombreuses causes communes, notamment l'agriculture et l'élevage industriels à grande échelle, l'extraction de combustibles fossiles, les projets d'infrastructure mal conçus, ainsi que la pollution causée par les industries extractives, entre autres. Les BPD doivent cesser de financer tous les projets qui contribuent à la crise du climat et de la biodiversité, tels que les investissements à forte intensité de carbone et de ressources naturelles, qui violent les droits humains et qui ne respectent pas le consentement libre, préalable et éclairé des peuples autochtones.

Alors que les BPD du monde entier se réunissent pour le sommet "Finance en Commun" à Cartagena, en Colombie, plus de 100 organisations de la société civile, communautés et défenseurs des droits humains de 50 pays ont uni leurs forces pour appeler les BPD à passer des paroles de bonnes intentions à des actions concrètes qui centrent les communautés, avec les personnes - et non le profit - au cœur de leurs préoccupations.

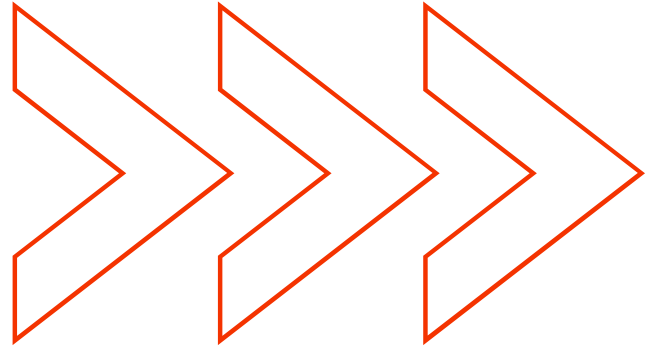
La justice, l'égalité, les droits humains, la durabilité, la transparence, la redevabilité et la dignité pour tous doivent être plus que de simples slogans. Ces principes et objectifs doivent être l'épicentre de toutes les opérations des BPD.



La justice, l'égalité, les droits humains, la durabilité, la transparence, la redevabilité et la dignité pour tous doivent être plus que de simples slogans. Ces principes et objectifs doivent être l'épicentre de toutes les opérations des BPD.



# RECOMMANDATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE



## Droits humains

- 1. Participation :** Veiller à ce que les investissements et les interventions de la BPD soient élaborés et mis en œuvre en collaboration avec les communautés locales, afin de refléter leurs besoins et leurs priorités, en ne laissant personne de côté et en prenant des mesures actives pour inclure ceux qui sont confrontés à une oppression systémique (notamment les femmes, les peuples autochtones, les personnes handicapées et les enfants). Cela signifie qu'il faut rendre des comptes à ces communautés tout au long du cycle de vie du projet ou de l'investissement, afin de s'assurer qu'elles contribuent à construire un avenir où toutes les personnes peuvent vivre dans la dignité et s'épanouir.
- 2. Tolérance zéro à l'égard des représailles :** Les BPD doivent garantir des espaces ouverts pour une participation significative, inclusive et sûre, en veillant à ce que les gens puissent s'exprimer librement, critiquer et s'opposer aux projets de développement sans craindre de représailles. Pour prévenir les représailles, ils devraient également reconnaître publiquement et de manière proactive le rôle clé de l'espace civique et des défenseurs des droits humains.
- 3. Droits humains, redevabilité et accès équitable aux services sociaux :**  
Les BPD devraient adopter une approche qui place les droits et les libertés des personnes au centre, en garantissant :
  - la redevabilité (y compris une évaluation claire et indépendante de l'impact sur le développement de tous les investissements réalisés, avec un suivi après la mise en œuvre),
  - des garanties efficaces (y compris pour prévenir et traiter les violations des droits humains) ; la transparence (y compris dans l'utilisation des intermédiaires financiers) ;
  - l'accès équitable pour tous aux services/biens sociaux financés par les infrastructures devrait être prioritaire et des garanties efficaces devraient être mises en place pour s'assurer que la participation des acteurs privés n'entrave pas l'accès équitable de tous aux services) ;
  - un recours efficace en cas de préjudice (y compris un accès facile à des mécanismes de plainte efficaces, indépendants et sûrs).





## ESPACE CIVIQUE / RENFORCER LES RELATIONS ENTRE LES OSC ET LES BPD

1. Il est nécessaire d'encourager le dialogue et la coopération entre les différentes parties prenantes afin de relever les défis mondiaux actuels, notamment le changement climatique, la pauvreté et l'inégalité. Il n'existe aucun pays, aucune situation où ces défis peuvent être relevés sans que les personnes soient au centre à tous les stades. **En tant qu'acteurs indépendants du développement et de l'aide humanitaire, la société civile devrait être reconnue comme un groupe d'engagement officiel de l'initiative "Finance en commun",** y compris tous les processus liés à la planification, à l'exécution et aux résultats des sommets FiC.
2. **Un mécanisme formel entre les organisations de la société civile et chaque BPD** au niveau du siège et des pays devrait être mis en place afin de renforcer la stratégie globale, la gouvernance, la redevabilité, la transparence et les résultats de développement des projets et initiatives liés aux BPD. Un tel mécanisme formel est nécessaire et devrait être appliqué à chaque étape du cycle de projet ou d'investissement (y compris la sélection, la mise en œuvre et l'évaluation) afin de permettre une participation inclusive à la réalisation des biens publics communs, des objectifs de développement durable et de l'amélioration de la qualité de vie et des droits humains pour nos communautés et nos populations.
3. **Les BPD devraient promouvoir et soutenir un environnement favorable à la société civile et intégrer systématiquement l'espace civique, les droits humains et l'analyse de genre.** Cela inclut, au niveau des BPD, l'élaboration de stratégies et d'approches nationales, en veillant à ce que les informations qui en découlent soient partagées de manière transparente et deviennent des diagnostics de base pour le pays. L'implication des communautés locales dans la prise de décision est également essentielle en ce qui concerne le financement du développement et l'utilisation de l'annulation de la dette et des fonds de subvention. En impliquant de manière significative les personnes directement concernées par les initiatives de développement, il est possible d'identifier et de mettre en œuvre des solutions plus adaptées au contexte et plus durables.



# FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT

- 1. Promouvoir le financement durable :** Nous sommes conscients des problèmes de financement actuels et réaffirmons donc la nécessité de pratiques financières durables qui investissent dans des projets et des initiatives générant une transformation structurelle à long terme vers des sociétés durables et équitables sur le plan social et environnemental, et qui les renforcent. Les services de financement qui sont effectivement accessibles à tous ceux qui en ont besoin sont une priorité cruciale pour atteindre cet objectif. Plus largement, en intégrant les stratégies d'investissement d'impact appropriées, les institutions pourraient contribuer directement aux projets de développement durable et à la réduction de la pauvreté, à l'égalité d'accès aux droits universels. Lorsque de tels investissements sont réalisés, les BPD seront invités à fournir les informations nécessaires pour faciliter un contrôle adéquat par les organisations de la société civile et le suivi des progrès de ces investissements (de la conception des objectifs des investissements à la mise en œuvre de la prestation de services) dans la réalisation des résultats de développement dans les domaines sociaux, environnementaux et d'autres domaines clés.
- 2. Promouvoir la transparence des rapports et la redevabilité :** Les FiCs devraient suivre les progrès réalisés par rapport aux recommandations et aux engagements pris lors de leurs réunions annuelles. Le FiCs devrait renforcer l'engagement des BPD en faveur d'une amélioration de la transparence et des normes d'établissement de rapports. Cela peut se faire par l'adoption et la mise en œuvre de cadres de reporting normalisés et complets pour la finance durable et une meilleure divulgation des performances environnementales, sociales et de gouvernance des BPD (telles que la Global Reporting Initiative et le Sustainability Accounting Standards Board) afin de favoriser la redevabilité, d'instaurer la confiance avec les communautés et les bénéficiaires des services, les investisseurs, les clients et les autres parties prenantes, ce qui contribuerait à l'amélioration continue des pratiques financières durables. Il est également essentiel de veiller à ce que les investissements des BPD restent axés sur la réalisation des ODD, de l'accord de Paris et du cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal, et qu'ils donnent la priorité aux résultats en matière de développement. Il existe de nombreuses preuves des violations des droits humains qui se produisent lorsque le profit des investisseurs est prioritaire par rapport à la satisfaction des besoins des populations.
- 3. Le piège injuste de la dette et les vraies solutions :** Les BPD ne doivent pas faire tomber les pays du Sud dans le piège injuste de la dette. Malgré leur faible contribution au changement climatique, ces pays se sont vu imposer des prêts et des sanctions plus élevés, ils sont plus vulnérables aux chocs climatiques et sont grevés d'une dette élevée - conformément au principe des responsabilités communes mais différenciées. Ces pays ne devraient pas avoir à emprunter pour couvrir les coûts de la crise climatique, en particulier pour s'adapter au changement climatique et faire face aux coûts des pertes et dommages liés aux impacts. En revanche, les auteurs de la crise climatique mondiale doivent en supporter les coûts. Les conversions de dettes et autres mécanismes de financiarisation (obligations, financements mixtes, PPP) sont inefficaces et ne visent que le profit privé au détriment du secteur public. Non seulement l'annulation et/ou la restructuration de la dette à grande échelle est nécessaire pour tous les pays qui en ont besoin, tous créanciers confondus, mais les BPD doivent fournir des financements dans le cadre d'un consensus renouvelé sur les prêts et les emprunts responsables, et d'une augmentation significative des financements climatiques nouveaux, additionnels et basés sur des subventions.

## CLIMAT, BIODIVERSITÉ ET DURABILITÉ

- 1. Les BPD devraient renforcer le consentement libre, préalable et éclairé pour tout impact sur les peuples autochtones financé par les banques.** Les peuples autochtones sont les meilleurs gardiens de la biodiversité. Bien qu'ils ne représentent que 6,2 % de la population mondiale, leurs terres abritent aujourd'hui 80 % de la biodiversité mondiale. La protection de la biodiversité passe donc par la protection des peuples autochtones et de leurs droits.
- 2. Les BPD doivent s'engager à supprimer totalement tous les combustibles fossiles**, y compris via les intermédiaires financiers, le soutien budgétaire et l'assistance technique, mettre fin au financement de l'expansion du gaz et cesser de positionner le gaz comme un combustible de transition. Aucune entreprise de combustibles fossiles ne doit avoir accès au financement des BPD, et les BPD ne doivent soutenir aucun projet d'hydrogène qui empiète sur la disponibilité locale d'énergies renouvelables abordables, viole les droits humains et porte atteinte à l'environnement. Les BPD doivent réorienter les fonds pour soutenir une transition énergétique juste et renouvelable, conformément aux ODD sur l'accès à l'énergie pour tous et l'égalité de genre.
- 3. Les BPD doivent s'engager à supprimer progressivement le financement de l'élevage intensif, compte tenu de son impact important sur le climat, la biodiversité et les droits humains.** Au lieu de cela, ils doivent financer des systèmes alimentaires durables, en particulier des pratiques agroécologiques. Tous les investissements agricoles des BPD doivent être orientés vers le soutien de modèles éprouvés de systèmes agricoles diversifiés et agroécologiques et d'entreprises alimentaires durables qui soutiennent la sécurité alimentaire, les moyens de subsistance des agriculteurs, la biodiversité et les services écosystémiques.



[Déclaration des OSC 2020](#)

[2021 Communiqué de presse](#)

[2022 Déclaration commune](#)

[Signez la déclaration des OSC](#)



Sanjog Manandhar, Nepal





Midia Ninja, Brazil.

# LISTE DES SIGNATAIRES

**AbibiNsroma Foundation, Ghana**

**Abong - Associação Brasileira de Organizações Não Governamentais, Brazil**

**ACCIÓN Asociación Chilena de ONG, Chile**

**Accountability Counsel, Global**

**Al-Haq, Palestine**

**ALTSEAN-Burma, Burma**

**Asia Development Alliance, Asia**

**ASSC ONG, Angola**

**Associação Mwana Pwo, Angola**

**Arab NGO Network for Development, Lebanon / MENA region**

**Bangladesh NGOs Network for Radio and Communication, Bangladesh**

**Beti Foundation, India**

**Bond, United Kingdom**

**Brazilian Institute for Social and Economic Analyses (IBASE), Brazil**

**Buliisa Initiative for Rural Development organisation (BIRUDO), Uganda**

**CAFSO-WRAG for Development, Nigeria**

**Cambodian League for the Promotion and Defense of Human Rights (LICADHO), Cambodia**

**CAN International, Global**

**Center for Good Governance and Peace (CGGAP), Nepal**

**Centre for Citizens Conserving Environment & Management (CECIC), Uganda**

**Centro de Investigación y Promoción de los Derechos Humanos (CIPRODEH)**

**Honduras**

**Cercle des ONGD, Luxembourg**

**CESR, Global**

**CIONGCA, Central African Republic**

**CIVICUS, Global**

**Civil Society Coalition on Sustainable Development, Nigeria**

**CLDA, Ivory Coast**

**CNCD-11.11.11, Belgium**

**CNONGD, Democratic Republic of the Congo**





# LISTE DES SIGNATAIRES

**Community Rural Development Society Nepal (CRDS Nepal), Nepal**

**Conectas Direitos Humanos, Brasil**

**Coordination SUD, France**

**DECA, Equipo Pueblo de UnidOSC, Mexico**

**Derecho Ambiente y Recursos Naturales DAR, Peru**

**DHEWA(development for health education work & awareness) welfare society chakwal Pakistan**

**Educating Girls and Young Women for Development-EGYD, Zambia**

**Entreprises Territoires et Développement (ETD), Togo**

**Environmental Rights Foundation, Taiwan**

**ESCR-Net, Global**

**FEDERATION DES ONG AU TOGO (FONGTO), Togo**

**FIDH, France**

**FOCSIV italian federation Christian ngos, Italy**

**FONGA - Forum das Organizações Não Governamentais Angolanas, Angola**

**Forum des Ong pour le Developpement Durable, Guinea**

**Forus, Global**

**Friends of the Earth US, USA**

**Fundación Ambiente y Recursos Naturales (FARN), Argentina**

**Fundación Comunidad, Argentina**

**Fundación étnica integral, Dominican Republic**

**Fundeps, Argentina**

**Ghana Association of Private Voluntary Organizations in Development (GAPVOD), Ghana**

**Global Forest Coalition, Global**

**Global Initiative for Economic, Social and Cultural Rights (GI-ESCR), Global**

**Global Network of CSO for Disaster Reduction, Senegal**

**Green Advocates International, Liberia**

**HRM "Bir Duino-Kyrgyzstan", Kyrgyzstan**

**INDICEP, Bolivia**

**Inequality Movement, South Africa**

**INFID, Indonesia**

**INHURED International, Nepal**

**Innoeva Development Foundation, Nigeria**



# LISTE DES SIGNATAIRES

**Institute for Economic Justice, South Africa**

**Instituto Maíra, Brasil**

**International Accountability Project, Global**

**International Accountability Project, Brasil**

**IRV, Bangladesh**

**JOINT Liga de ONGs em moçambique, Mozambique**

**Kisora, Kenya**

**La Coordinadora de Organizaciones para el Desarrollo, Spain**

**Life savors organization, Pakistan**

**MenaFem Movement for Economic development and ecological justice, Mena region**

**Mesas nacionali para las migraciones en RD, Dominican Republic**

**MIFRO, Angola**

**Muongano wa wanavijiji, Kenya**

**MY World Mexico, Mexico**

**National Campaign for Sustainable Development Nepal, Nepal**

**NGO federation of Nepal, Nepal**

**Nigeria Network of NGOs, Nigeria**

**ONDH, Senegal**

**Organisation Alternatives pour l'Enfance et la Jeunesse, Marocco**

**Organisation démocratique des travailleurs immigrés au Maroc(ODT-I), Marocco**

**Pain aux Indigents et Appui à l'auto Promotion, Democratic Republic of the Congo**

**Pakistan Development Alliance, Pakistan**

**People's Watch, India**

**PFNOSCM, Madagascar**

**Plant Based Treaty, Canada**

**Plataforma Portuguesa das ONGD / NGDO Portuguese Platform, Portugal**

**Plataforma das OSC de Cabo Verde, Cape Verde**

**Plateforme des Acteurs de la Société Civile au Bénin, Benin**

**Red Encuentro, Argentina**

**Red Latinoamericana por justicia económica y social - LATINDADD**

**Réseau Action Climat France, France**

**Réseau Centrafricain au Leadership des Jeunes Femmes en Afrique Francophone, Central African Republic**





Forus

# LISTE DES SIGNATAIRES

**RODADDH, Niger**

**Seinoli Legal Centre, Lesotho**

**SINERGIA, Venezuela**

**Sinergia Animal, Brasil**

**Stop Financing Factory Farming (S3F), Global**

**Swedwatch, Sweden**

**The Association for NGOs (TANGO), The Gambia**

**Unión Nacional de Instituciones para el Trabajo de Acción Social-UNITAS, Bolivia**

**Women Working Group (WWF), Indonesia**

**World Animal Protection, Global**

**YOUTH SERVICE AFRICA (YSA), Benin**

**Zimbabwe People's Land Rights Movement, Zimbabwe**



**[Signez la déclaration des OSC](#)**